

COMPTE RENDU DE CONSEIL DU 7 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, et le sept mars, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEPELTIER Gilles, Maire.

Étaient présents : Messieurs LEPELTIER Gilles, Mr HAUTIN Johanny, COUSTHAM Thierry, CROTTÉ Jean-Pierre, SALGADO Francis DELAHAIE Didier et Mesdames HUITEL Christine, LAWRIE Stéphanie, , DESPORTES Sandrine et MÉTAIS Christelle.

Absents excusés :
LEFÈVRE Corinne

Nombre de Conseillers en exercice : **11**
Nombre de Conseillers présents : **10**
Date de la convocation : 25/02/2019
Date d'affichage : 25/02/2019

Mme Stéphanie LAWRIE a été nommée secrétaire de séance.

Il est donné lecture du compte rendu du 23 janvier qui est adopté à l'unanimité sans observation.

1) 7.5.04 DEMANDE DE SUBVENTION DETR MISE EN VALEUR BOURG PLACE EGLISE

Monsieur le Maire expose le projet de mise en valeur du bourg place de l'église.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à ...47 673.23 HT euros.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que ce projet est éligible à la DETR.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- adopte le projet mise en valeur du bourg pour un montant de 47673.23euros
- adopte le plan de financement ci-dessous

Dépenses	HT	TTC	Recettes	HT	TTC
Travaux caquetoire	11443.21	13731.85	DETR	19069.29	
Toiture garage	8584.28	10301.14	REGION	0	
Mur garage	1583.40	1900.08	DEPARTEMENT	19069.29	
Bouche incendie	4830	5796	AUTOFINANCEMENT 20%	9534.64	
Fontaine	3611.04	4333.25			
Fontaine installation	145	174			
Arbres	1480	1776			
Espaces verts	9996.30	11995.56			
Monument	6000	6000	AUTRES		
TOTAL	47673.23	56007.88	TOTAL	47673.23	

- sollicite une subvention de 19069.29 euros au titre de la DETR, soit 40% du montant du projet
- charge le Maire de toutes les formalités
- l'autorise à signer les pièces nécessaires.

2) 7.5.03 DEMANDE DE SUBVENTION volet 3 FDAEC MISE EN VALEUR BOURG PLACE EGLISE

Monsieur le Maire expose le projet de mise en valeur du bourg place de l'église.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 47673.23 euros.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que ce projet est éligible au volet 3 des aides départementales (FDAEC).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- adopte le projet mise en valeur du bourg pour un montant de 47673.23 euros
- adopte le plan de financement ci-dessous

Dépenses	HT	TTC	Recettes	HT	TTC
Travaux caquetoire	11443.21	13731.85	DETR 40%	19069.29€	
Toiture garage	8584.28	10301.14	REGION	0	
Mur garage	1583.40	1900.08	DÉPARTEMENT (40%)	19069.29€	
Bouche incendie	4830	5796	AUTOFINANCEMENT 20%	9534.64€	
Fontaine	3611.04	4333.25			
Fontaine installation	145	174			
Arbres	1480	1776			
Espaces verts	9996.30	11995.56			
Monument	6000	6000	AUTRES		
TOTAL	47673.23	56007.88	TOTAL	47673.23	

- sollicite une subvention de 19069.29 euros au titre du volet 3 FDAEC soit 40% du montant du projet
- charge le Maire de toutes les formalités
- l'autorise à signer les pièces nécessaires.

2.1.01 DEPÔT AUTORISATION D'URBANISME

Le conseil

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Considérant que les travaux de toiture à l'église et au presbytère nécessite le dépôt d'une demande de permis de construire

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à déposer une demande de déclaration préalable pour ce dossier et à désigner Mr HAUTIN Johany comme signataire de la demande.

3.2. 01 VENTE TERRAIN ROUTE DE CUISSY

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un habitant de Lion souhaite acquérir la parcelle AB 41 située route de Cuissy, juste avant la lagune. Cette parcelle est non constructible et en zone inondable. Le conseil après en avoir délibéré en fixe le prix à 1000 euros.

5) VENTE ANCIENNE ECOLE DE FILLES

Monsieur le maire informe le conseil que la vente de l'ancienne école de filles a été réalisée le 27 février 2019.

Prochain Conseil :

Le prochain Conseil aura lieu le 28 mars 2019 à 20h30.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 00

LEPELTIER Gilles

HAUTIN Johany

LAWRIE Stéphanie

COUSTHAM Thierry

CROTTÉ Jean-Pierre

DELAHAIE Didier
(Donné pouvoir à Mr Coustham)

DESSPORTES Sandrine

HUITEL Christine

LEFÈVRE Corinne

MÉTAIS Christelle

SALGADO Francis

